



Paroles d'Elue

Nous entamons une nouvelle page de notre histoire. Le point de départ de ce chapitre est traditionnellement la rentrée scolaire qui voit les plus jeunes rejoindre leurs établissements scolaires avec plus ou moins d'anxiété...

Pour les élus, après une relative trêve estivale, le temps est aussi venu de faire progresser les dossiers en cours. Un seul objectif, le bien commun.

La tâche est d'autant plus agréable que l'été qui s'éteint nous a offert quelques jolis moments de partage : marchés gourmands, concerts, fêtes diverses etc...

Septembre nous propose aussi de nous retrouver lors de l'incontournable Foire de Saint-Estèphe les 13 et 14 pour encore plus de convivialité et de partage.

Bonne et belle rentrée à toutes et à tous !

Michelle Saintout
Maire de Saint-Estèphe

La Gazette de Saint-Estèphe est un document mensuel édité et distribué par la mairie de Saint-Estèphe sous la responsabilité de Mme Michelle Saintout, maire.

Contacts :

Mairie de Saint-Estèphe :
05 56 59 35 93
mairie@@mairie-saint-estephe.fr
www.mairie-saint-estephe.fr

Impression sur 135g PEFC
www.lateliergraphique.com
Ne pas jeter sur la voie publique



La Gazette de Saint-Estèphe

SUR LES TRACES DE ROBIN DES BOIS... Des archers sur la commune !



Grande nouveauté dès cette rentrée, l'installation sur la commune d'un club de tir à l'arc : **Les Archers de Saint-Estèphe...** Lisa Barbelin ou Jean-Charles Valladont, médaillés lors des récents JO de Paris, vous ont fait rêver ? Vous allez désormais pouvoir marcher sur leurs traces grâce aux Archers de Saint-Estèphe !

Dominique Turon, président de cette nouvelle association, ne cache pas son impatience dans l'attente d'accueillir de nouveaux pratiquants : «en fonction des conditions météorologiques, nous nous installerons soit dans la salle des fêtes, soit au stade municipal. Selon le lieu, nous proposerons du tir à 18 mètres ou à 50 mètres». Forte d'une douzaine de licenciés pour l'instant, l'association espère bien attirer de nouveaux pratiquants : «nous ne pouvons pas accueillir d'enfants pour le moment puisque nous n'avons pas d'entraîneur rémunéré. Ceci étant, nous sommes en mesure de proposer l'activité aux jeunes - garçons et filles - à partir de 15 ans, après entretien avec les parents et bien sûr aux adultes. La licence adulte coûte 105 euros et inclut l'assurance ainsi que l'affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc».

Cette discipline sportive à part entière requiert un certain nombre de qualités : «une fois les règles de sécurité assimilées, il faut faire preuve de concentration tout en intégrant différents paramètres à chaque tir. Pour les débutants, il faut évidemment être patient et s'approprier les conseils qui sont donnés par des archers plus chevronnés. Il est bon de souligner que la pratique du tir à l'arc permet aussi de canaliser son énergie».

Le tir à l'arc chapeaute trois variantes : l'arc simple qui est plus un tir d'instinct tel que le pratiquaient les Indiens, l'arc classique qui implique un viseur et un contrepoids mais aussi l'arc à poulie. Les Archers de Saint-Estèphe proposeront l'arc classique et l'arc à poulie : «dans un premier temps, le matériel est prêté par le club. Par la suite, il peut être intéressant d'investir dans son propre matériel. D'autant plus si on pratique en compétition».

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le club pour découvrir la pratique du tir à l'arc : 06 74 32 58 80 ou par mail : jos.dom@free.fr

PERTURBATIONS A PREVOIR LE MARDI 9 NOVEMBRE Enedis vous informe des coupures prévues

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures de courant. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, Enedis vous recommande de les débrancher avant l'heure de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Voici les zones concernées :

De 13h30 à 14h30 => 21, rue de L'Hereteyre, lieu-dit «Paludat». N° 9, 13, 17 au 21 et 4 au 18 rue de L'Hereteyre - 51, route des Ormes - 17 au 31, 10, 28 au 36 rue Edouard Herriot - 3, lot. Le Paluda.

De 14h30 à 15h30 => 1, chemin Aillan - 1 au 3, 7 au 9 rue de La Fontaine - 2 au 4, 1B Petite rue - 1,2 rue des Jardins - 2 au 4 impasse des Aubépines - Château Sérilhan, lieu-dit «Aillan», 2T, 2B Petit Chemin - Lieu-dit «Château Bosq», 1 au 3,4 au 8, 6B rue des Noyers - 7,2 au 4, 8, 12, 12B rue Edouard Herriot - 1 au 3, 1B impasse des Aubiers.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 SEPTEMBRE ...

La Fête de la Chapelle vous invite !

Rendez-vous incontournable pour la commune de Saint-Estèphe et les communes alentours, la Foire de la Chapelle va, à nouveau, battre son plein au Port...

Le charme de ces manifestations locales n'est plus à démontrer. Cet agréable «mix» entre traditions d'antan et modernité attire toujours les foules et ce sera certainement encore le cas à la mi-septembre. Comme à l'accoutumée, Romain Cervino et son équipe n'ont pas rechigné pour élaborer un programme alléchant pour ces deux journées marquées du sceau de la convivialité.

Durant, ces deux journées, vous aurez l'occasion de réaliser de belles affaires avec le vide-grenier qui se tiendra de 8h à 18h (Renseignements : **06 03 20 78 78 / 06 21 33 58 75**).

On notera que durant ces deux journées, une foire commerciale, une fête foraine et des jeux de bois anciens combleront petits et grands.

Le samedi soir, dès 18h30, un marché gourmand ravira vos papilles grâce aux artisans locaux qui se feront un plaisir de vous faire apprécier leur savoir-faire, le tout dans une ambiance fort sympathique puisqu'une animation musicale (Concert Années 80) vous accompagnera tout au long de vos dégustations. Et, la nuit tombée, un splendide feu d'artifice viendra éclairer la soirée avant une soirée dansante qui s'annonce endiablée.

Outre les animations évoquées ci-dessus, des démonstrations de chiens de troupeau, des baptêmes de 2 CV cross vous seront proposés ainsi que des balades à poney.

Les informations d'ordre général peuvent être obtenues en mairie de Saint-Estèphe (05 56 59 35 93 ou mairie@-mairie-saint-estephe.fr).



POUR ÊTRE INFORMÉ (ÉE) EN DIRECT

Panneau Pocket sur votre smartphone !

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de télécharger l'application «**Panneau Pocket**» sur votre smartphone. Quel que soit le système (Android ou Apple), cette application est compatible et vous permettra d'être informé(e) en temps réel tant sur les manifestations qui se déroulent sur le territoire de la commune mais aussi d'être alerté en cas d'alerte (feu de forêt, accident, etc....).

St SEURIN-St ESTEPHE FOOTBALL CLUB

Un été très studieux

Les seniors du club de football local ont déjà rechaussé les crampons. La saison à venir s'annonce palpitante...

Entraînements soutenus, premiers matchs amicaux, préparation du 1er tour de la Coupe de France à Bruges, le menu estival des footballeurs est copieux. Les deux premières sorties en amical (3 - 0 pour la B face aux voisins de Beychevelle et un score de parité de la A face à Vendays-Montalivet laissent présager d'une fort jolie saison. Il est bon de rappeler que le club s'est hissé de haute lutte en Départementale 2 et se retrouve, dans la poule A, avec des formations déjà habituées à ce niveau de compétition : Le Bouscat, Cubzenac, St Aubin de Médoc, Lamothe Mongauzy, Bouliac, Monségur, La Bastide, Pugnac, Carbon-Blanc et Fronsadais FC. Tout cela débutera le 21 septembre et, pour l'instant, nous ne connaissons pas encore l'ordre des différentes rencontres. Quoi qu'il en soit, les footballeurs locaux auront besoin du soutien indéfectible du public local pour bien figurer dans ce championnat très ardu.

Pour les plus jeunes, du baby'Foot aux U12/U13, des dirigeants sont recherchés pour encadrer cette pépinière de plus en plus nombreuse.

MOTO-CROSS DE SAINT-ESTEPHE

Ca roule régulièrement !

Chaque week-end, sur le circuit de Saint-Estèphe, les passionnés de moto se retrouvent pour profiter des installations de ce superbe circuit, dans des conditions de sécurité optimales.

Il est nécessaire d'être licencié FFM ou UFOLEP et de disposer de motos conformes à la réglementation (notamment au niveau sonore).

Contact : 06 07 39 44 89.

CONSEIL MUNICIPAL

Rendez-vous le 4 septembre

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera **jeudi 4 septembre à partir de 18h30**.

Pour rappel, ces réunions sont ouvertes au public.

VOS ANNONCES OU INFORMATIONS DANS LA GAZETTE

Merci de respecter les dates de dépôt de vos documents

La Gazette se veut au service du plus grand nombre et vous pouvez l'utiliser pour annoncer des manifestations ou promouvoir des actions qui vous paraissent intéressantes. Cependant, vos documents doivent être déposés en mairie avant le 15 du mois qui précède la date de parution souhaitée. Bien évidemment, vous pouvez agrémenter vos écrits de toute illustration que vous jugerez utile. La gazette est, dans la plupart des cas, distribuée le 1^{er} mardi de chaque mois.

